



FORMULAIRE D'EXERCICE DE DROITS AU REGARD DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

I- IDENTIFICATION DU PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de participant : _ _ _ _ _

II- DROITS INVOQUÉS

En application des articles 15 à 20 du Règlement européen du 27 avril 2016 n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, je souhaite faire valoir mon :

- Droit d'accès à mes données à caractère personnel
- Droit de rectification de mes données à caractère personnel
- Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») de mes données à caractère personnel
- Droit à portabilité de mes données à caractère personnel
- Droit à la limitation du traitement de mes données à caractère personnel

III- PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour ce faire je m'engage à communiquer, en complément de ce formulaire dûment rempli, daté et signé, la copie d'une pièce d'identité permettant au Responsable de Traitement de m'authentifier formellement. ¹

Dans le cadre de l'exercice des droits précités, le responsable de traitement IPECA PRÉVOYANCE dispose d'un délai de deux mois, à compter de la réception de la demande d'exercice de droits, pour y répondre.

Date _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature

¹ Cette copie de la pièce d'identité ne sera conservée qu'en cas de besoin impérieux de preuve.

NOTICE EXPLICATIVE.

DROIT D'ACCÈS

La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable de traitement la confirmation que des données à caractère personnel (DCP) la concernant sont ou ne sont pas traitées et lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données en précisant notamment la finalité, la destination, la durée de conservation de ses DCP.

DROIT DE RECTIFICATION

La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable de traitement, la rectification des DCP la concernant qui sont inexactes. Compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit d'obtenir que les DCP incomplètes soient complétées en fournissant une déclaration complémentaire.

DROIT À L'EFFACEMENT (« droit à l'oubli »).

La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable de traitement l'effacement de données à caractère personnel la concernant. Le responsable de traitement a l'obligation de procéder à cet effacement dans les meilleurs délais lorsque :

- Les DCP ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- La personne concernée retire le consentement sur lequel est fondé le traitement ;
- La personne concernée s'oppose au traitement ;
- Les DCP ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- Les DCP doivent être effacées pour respecter une obligation légale prévue par le droit de l'Union ou par le droit de l'Etat membre auquel le responsable de traitement est soumis ;

DROIT À LA LIMITATION DU TRAITEMENT

La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable de traitement la limitation du traitement lorsque les éléments suivants s'appliquent :

- L'exactitude des DCP contestées ;
- Le traitement est illicite et la personne concernée s'oppose à leur effacement et exige à la place la limitation de leur utilisation ;
- Le responsable de traitement n'a plus besoin des DCP aux fins de traitements mais celles-ci sont encore nécessaires à la personne concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- La personne concernée s'est opposée au traitement.

DROIT À LA PORTABILITE

Les personnes concernées ont le droit de recevoir les données à caractère personnel les concernant qu'elles ont fournies à un responsable de traitement, dans un format structuré, couramment utilisé par machine, et ont le droit de transmettre ces données à un autre responsable de traitement sans que le responsable de traitement auquel les DCP ont été communiquées y fasse obstacle.

Lorsque la personne concernée exerce son droit à la portabilité des données, elle a le droit d'obtenir que les DCP soient transmises directement d'un responsable de traitement à un autre, lorsque cela est techniquement possible.

Le formulaire au recto dument complété et visé ainsi que la copie de la pièce d'identité justificative sont à adresser :

- soit sous format pdf par email à la boîte électronique suivante :
dpd@ipeca.fr
- soit par courrier à l'adresse postale suivante :

IPECA PRÉVOYANCE
Délégué à la Protection des Données,
5 rue Paul Barruel
75740 PARIS Cedex 15

GPD F ; 05/2018